



*Edouard FRITCH*  
*Jonas TAHUAITU*  
*Jean-Paul TUAIVA*

*Papeete, mercredi 26 février 2014*

## **Vers la révision de la condamnation de Pouvanaa ?**

Les députés de Polynésie française accueillent avec une grande satisfaction la décision, annoncée ce jour, de la Garde des Sceaux qui s'apprête à saisir la commission de révision des condamnations pénales d'une requête en révision de la condamnation de Pouvanaa a Oopa.

Cette satisfaction vient du fait que les députés sont intervenus à plusieurs reprises auprès de la Garde des Sceaux afin d'obtenir cette saisine, à partir des documents qui leur ont été transmis.

En juillet dernier, les trois députés avaient ainsi remis au ministère de la Justice le rapport de M. Jean-Marc Régnauld, commandité par l'assemblée de la Polynésie française afin d'apporter des éléments historiques de nature à conforter la décision de saisir la commission de révision.

Ce rapport a été complété, à la demande du ministère de la justice, par des témoignages de personnes ayant vécu les événements d'octobre 1959, recueillis entre mai et juillet 2013. D'autre part, le député et président de l'Assemblée a récemment transmis de nouveaux éléments émanant des dernières recherches de M. Jean-Marc Régnauld.

Dans la perspective de cette saisine de la commission de révision, et sans préjuger de la suite qui sera donnée, les députés de Polynésie française tiennent à saluer, tout particulièrement, le travail inlassable de M. Jean-Marc Régnauld qui a rassemblé tous les éléments nécessaires à la décision de la Garde des Sceaux.